

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 41 (1905)
Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

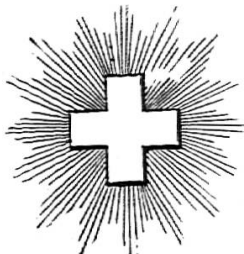
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les cerises. — L'école dans la forêt. — Encore l'école dans la forêt. — Société suisse d'hygiène scolaire. — Chronique scolaire: Neuchâtel, Vaud, France. — PARTIE PRATIQUE: Sciences naturelles: Le grillon. — Dissémination naturelle des végétaux. — Dictées. — Pensées. — Variété: Les deux vieillards.*

LES CERISES

Contre les hauts cerisiers,
Jouvenceaux et jouvencelles,
Ohé! dressons les échelles
Et remplissons nos paniers.

La nature, maternelle,
Là-haut a mis le couvert
Parmi le feuillage vert.
Ohé! dressons les échelles.

Tout est prêt pour le festin,
Jouvenceaux et jouvencelles.
Mangeons des guignes nouvelles
Dans la fraîcheur du matin.

Aujourd'hui, bombance et fête!
Les branches sont nos celliers.
Dépouillons les cerisiers,
De la base jusqu'au faite.

Du premier arbre aux derniers,
Mettons le clos au pillage
Et remplissons nos paniers
Pour les pauvres du village.

A. ROULIER.

L'ÉCOLE DANS LA FORÊT

Un révolutionnaire aussi, celui qui vient nous déclarer qu'il faut sortir de l'espace trop limité par les quatre murs d'une salle d'école, si spacieuse soit-elle, pour aller donner les leçons dans la forêt. Aussi n'est-il pas sans intérêt de faire connaître ce qu'a dit sur ce sujet, dans un important Congrès, M. Thiel, instituteur à Elberfeld, une localité où les novateurs en matière pédagogique ne manquent pas.

I. La nécessité de l'école dans la forêt est basée sur les raisons ci-après :

1^o En ce qui concerne le développement normal du corps, l'immobilité imposée par la station assise à laquelle l'élève est condamné, dans un air chargé d'acide carbonique, est hautement préjudiciable pour :

- a) la digestion et la respiration ;
- b) la formation des os et des muscles ;
- c) le jeu des organes essentiels : cœur, poumons, foie, reins, etc.
- d) les fonctions du système nerveux ;
- e) l'impressionnabilité des organes des sens.

2^o Pour l'éducation morale, l'enseignement en classe présente de sérieux inconvénients :

- a) la discipline trop rigide déprime le cœur ;
- b) la nudité et le mauvais entretien de beaucoup de locaux scolaires étouffe le développement du sentiment artistique ;
- c) le séjour continu dans un local fermé empêche de voir les bienfaits que Dieu a répandus dans la nature.

3^o Pour le développement des facultés intellectuelles, l'enseignement en chambre manque trop souvent de base objective et contribue plutôt à opprimer le cerveau qu'à lui offrir un aliment salubre :

- a) les sciences naturelles et la géographie ne peuvent s'enseigner avec un profit réel qu'en rase campagne ;
- b) la religion et l'histoire donneront aussi de meilleurs résultats ;
- c) l'enseignement de la langue maternelle ou celui des langues étrangères y trouvera des occasions nombreuses et vivantes pour faciliter les exercices de langage ou fournir des idées en vue des travaux de rédaction ;

d) le dessin et le modelage rencontrent dans la nature tous les modèles ou sujets d'études qui leur sont nécessaires ;

e) le chant et la gymnastique y provoquent beaucoup plus d'entrain chez les élèves.

II. La possibilité d'organiser les écoles dans la forêt ressort des motifs suivants :

1^o L'enseignement dans la campagne est déjà mis en pratique actuellement, quand le temps s'y prête :

a) pour la plupart des branches d'enseignement à l'exception des travaux d'ordre technique et même un certain nombre de ceux-ci, tels que l'écriture, le calcul écrit, la lecture, le dessin, peuvent être enseignés hors de l'école en recourant à une installation assez facile à établir ;

b) la construction de simples halles ou préaux couverts permet de parer aux inconvénients des jours de pluie ;

c) pour l'hiver, des baraquements vastes et bien éclairés, dans les forêts avoisinant une ville, sont préférables aux immenses bâtiments à plusieurs étages d'aujourd'hui.

III. L'école dans la forêt sera pour chaque individu en particulier, pour les communes, pour l'Etat, en un mot pour le peuple dans son ensemble, un moyen d'adoucissement des relations entre individus et, par suite, de relèvement social.

Malgré l'enthousiasme d'apôtre que l'honorable rapporteur a mis au service de sa cause, il est venu se heurter à des objections nombreuses, ce qui est facile à comprendre en voyant les exagérations auxquelles il s'est laissé entraîner ; on ne renverse pas ainsi en un jour des habitudes séculaires. Pourtant, sur bien des points il a eu raison. Il existe d'ailleurs une tendance de plus en plus répandue aujourd'hui à chercher de profiter des grands avantages sanitaires que les bois offrent aux habitants des villes surtout. L'établissement de parcs, de places de fêtes dans les forêts avoisinantes se fait partout où cela est possible ; un grand nombre de villes allemandes ont fait des sacrifices considérables dans ce but. Berlin, en particulier, s'occupe de l'aménagement de la grande forêt de Grünewald, d'une étendue de 4391 hectares, qu'elle doit à la libéralité de l'empereur.

Il n'est heureusement pas rare non plus de rencontrer des instituteurs qui ne craignent pas, lorsqu'ils sont à proximité d'une forêt, d'y transporter des bancs et d'y donner leurs leçons pendant les après-midi d'été lorsque le temps le permet. Personne ne songe à les en blâmer, au contraire. Mais quant à en arriver à la mise en pratique des propositions énoncées ci-dessus, il y a encore loin. Il faut cependant encourager toutes les tentatives qui se font pour profiter des ressources, des richesses innombrables que la nature offre pendant la belle saison à tout instituteur sachant en tirer parti. Les leçons de géographie se rapportant au lieu natal, l'étude des conditions économiques du pays, de la nature du sol, la botanique et la végétation en général, la vie de certains animaux, des insectes surtout, les phénomènes caractéristiques de chaque période de

l'année, la gymnastique, les jeux scolaires, tout cela doit être l'objet d'un enseignement donné autant que possible en plein air.

Aux instituteurs de montrer qu'ils font ainsi de la meilleure besogne qu'entre les quatre parois de la salle d'école et que le profit est doublé par l'avantage que les élèves y trouvent au point de vue de leur santé et de leur développement physique.

L. HENCHOZ.

ENCORE L'ECOLE DANS LA FORÊT

Une tentative du plus haut intérêt pédagogique vient d'être faite à Charlottenbourg, faubourg de Berlin. La municipalité a fait ouvrir une école au milieu de la forêt pour les enfants malades des écoles élémentaires.

Qui de nous n'a eu à s'occuper d'enfants malpropres, lymphatiques, anémiés, tout prédisposés aux diverses contagions, milieux favorables à la tuberculose ? Manque d'air, manque de lumière, parfois insuffisance de nourriture, voilà ce qu'ont beaucoup des enfants dont nous parlons.

Or, dans un corps sain, une âme saine. De là l'intérêt de l'expérience allemande.

On avait essayé d'abord l'internat, les villégiatures et promenades scolaires. C'était insuffisant. Il a fallu construire une école spéciale.

Ici plus d'internat : les cent vingt élèves, tant garçons que filles, viennent le matin, passent la journée à l'école et rentrent le soir dans leur famille.

C'est la ville de Charlottenbourg qui a bâti l'école ; c'est l'Association patriotique des dames de Charlottenbourg qui s'occupe de l'administration matérielle de l'école. Les enfants y sont nourris au repas du milieu de la journée. La partie médicale et hygiénique est placée sous la direction d'un médecin.

Ce sont les médecins de Charlottenbourg qui ont choisi dans les écoles de la ville les cent vingt élèves destinés à l'école au milieu de la forêt. Nous assistons donc ici à cette chose indispensable en matière d'éducation, le concours du médecin et de l'instituteur : nous voyons la pédagogie tributaire de la physiologie et de l'hygiène.

Le déplacement, le changement d'air, l'arrivée dans ce milieu régénérateur de la forêt sont déjà excellents pour la santé des élèves. A l'école dans la forêt, l'enseignement journalier ne dure pas plus de deux heures et demie dans les classes et les quatre instituteurs enseignent le chant et la gymnastique.

Outre les salles de classe, on y trouve une cantine avec salle à manger, un endroit pour prendre des bains, un autre pour la gymnastique, une salle de jeux, un grand hall pour abriter les enfants quand il pleut. En dehors des heures de classe, les élèves jouent librement en plein air sous la surveillance des maîtres.

*** La ville de Dresde a également ouvert, le 15 mai dernier, à Blasewitz, une école de la forêt. Chaque jour, 20 fillettes et garçons se rendent en tramway à cette nouvelle école, qui est placée sous la direction d'une institutrice.

F. G.

SOCIÉTÉ SUISSE D'HYGIÈNE SCOLAIRE

(Fin.)

La première question que la Société d'hygiène a discutée, c'est celle du médecin des écoles. Il s'agissait alors (c'était en 1899) d'établir la nécessité d'un service médical scolaire. Si la Société a repris cette question à Lucerne, c'est, on s'en doute bien, non pas pour revenir sur le principe du médecin des écoles, mais pour constater les résultats obtenus et préciser le rôle de ce médecin.

Deux rapports furent présentés sur ce sujet : l'un, de M. le Dr Fr. Stocker, à Lucerne, qui a fait l'historique du médecin des écoles dans les divers pays, montré les progrès réalisés et développé le programme général futur du service sanitaire scolaire ; l'autre, de M. le Dr Trechsel, au Locle, qui avait le grand mérite de résumer brièvement ses expériences comme médecin scolaire et les conclusions auxquelles ses expériences l'ont amené.

Les renseignements réunis par M. le Dr Stocker permettent de constater que la cause du médecin scolaire est gagnée non seulement en Europe, mais aux Etats-Unis et (on n'en sera pas surpris, d'après tout ce que nous savons de ce peuple merveilleux), au Japon. Le Japon, en effet, a réalisé en 1891 déjà ce qui alors n'était guère qu'un désir en Europe ; actuellement, il a un département spécial pour l'hygiène scolaire et il possède 4000 médecins des écoles.

En Allemagne, c'est en Saxe-Meiningen que les médecins scolaires sont le plus nombreux ; il y en a un pour 10 000 habitants ; puis viennent le Brandebourg, la Prusse rhénane, la Hesse, etc. ; et enfin le Wurtemberg, où il faut compter 700 000 habitants avant de trouver un médecin scolaire.

Le tableau suivant donne le nombre des élèves pour un médecin :

1000 : New-York

2000 : Wiesbaden, Königsberg, le Caire, Francfort, Darmstadt, Breslau, Berlin.

3000 : Copenhague, Nuremberg.

3000-4000 : Leipzig.

4000 : Dresde.

En Suisse, le nombre des élèves remis à un médecin scolaire est le suivant :

Jusqu'à 500 : Neuveville, Morat. 4200 : Genève.

500-1000 : Zofingue, Fribourg, Frauen-

4600 : Lausanne.

feld, Glaris, Bellinzone. 5800 : La Chaux-de-Fonds.

2000-3000 : Locle, St-Gall, Winterthur, 16000 : Bâle.

Schaffhouse, Neuchâtel. 20000 : Zurich.

Ce tableau, tel qu'il est, ne permet pas de juger de l'organisation du service médical scolaire dans nos principales villes suisses. Il convient d'abord de faire la différence entre Zurich et Bâle, où le médecin scolaire est un fonctionnaire qui doit tout son temps à l'école, et les autres villes où le service scolaire n'est qu'un accessoire à côté de la clientèle privée. Mais dans ces dernières villes mêmes, l'organisation admise peut être plus complète que ce tableau ne permet de le voir : ainsi à la Chaux-de-Fonds, en plus du médecin scolaire, il y a deux spécialistes : l'un pour les maladies des yeux, l'autre pour celles du nez, de la gorge et des oreilles ; en outre, le médecin est assisté par un secrétaire et une samaritaine, choisis dans le corps enseignant.

Depuis quelques années, le Département fédéral de l'Intérieur demande que l'on procède à un examen médical des enfants qui entrent à l'école publique.

Cet examen est indispensable ; on pourrait admettre qu'il y soit procédé par le médecin de la famille aussi bien que par le médecin officiel. Il se fait dans l'intérêt des enfants chez qui le docteur découvre parfois des affections de la vue ou de l'ouïe dont les parents eux-mêmes ne se doutaient pas. Il doit porter sur la constitution générale des enfants, et non seulement sur les sens supérieurs, et se faire quelques mois après l'entrée à l'école, pour que les institutrices puissent donner des renseignements sur leurs élèves. Il serait très utile que les résultats en fussent consignés dans un bulletin, une fiche médicale, sur laquelle le médecin noterait les changements survenus dans l'état de santé de l'élève au cours de sa scolarité.

On demande, en outre, que le médecin fasse des visites de classes, qui lui permettent de contrôler la tenue des classes au point de vue de l'hygiène, qu'il ait une heure fixe pour recevoir les enfants suspects de maladies contagieuses, et qu'une institution quelconque, dispensaire ou autre, donne aux élèves indigents les médicaments et les objets de pansements dont ils ont besoin. Les étudiants en médecine et les instituteurs devraient être initiés à l'hygiène scolaire. Dans quelques localités, ce sont les médecins, membres de la Commission d'école, qui assument gratuitement la tâche du médecin scolaire. L'expérience ne justifie pas cette organisation. M. le Dr Trechsel relève le fait que l'activité du médecin ne s'étend pas aux écoles privées, ce qui est une grave lacune, et s'exerce fort peu dans les écoles secondaires, où cependant un hygiéniste aurait maintes fois l'occasion de lutter contre la surcharge des programmes. En tout état de cause, il faut que le service sanitaire scolaire soit organisé suivant les convenances des communes, et que le médecin puisse compter sur le concours des maîtres, qui sont ses précieux et indispensables collaborateurs.

Les rapports et la discussion ont été résumés dans la solution suivante, votée à l'unanimité :

1. La surveillance médicale des écoles de la ville et de la campagne, y compris les écoles privées et les écoles moyennes, est d'intérêt public et d'une importance sociale incontestable ;

2. D'une manière générale, l'activité du médecin scolaire doit avoir pour objet :

a) L'hygiène de la maison d'école ;

b) L'hygiène des élèves, dans le sens d'un examen complet des enfants qui entrent à l'école et de l'introduction des fiches médicales ;

c) L'hygiène de l'enseignement et des moyens d'enseignement.

3. Les écoles normales doivent avoir des cours obligatoires d'hygiène scolaire, et les cours de vacances offrir si possible aux instituteurs les moyens d'acquérir dans ce domaine les connaissances nécessaires. De leur côté, les universités suisses doivent donner aux étudiants en médecine une instruction plus complète en hygiène scolaire.

4. Cette résolution sera communiquée aux Directions cantonales de l'Instruction publique, pour elles-mêmes et pour les autorités communales, et à la presse suisse.

A la séance administrative, la Société décida d'accepter avec remerciements l'invitation qui lui était adressée de se réunir l'année prochaine à Neuchâtel et choisit pour être discutées à cette assemblée les questions suivantes :

1. Le surmenage aux divers degrés de l'école ;
2. L'hygiène du maître ;
3. Les W.-C. des maisons d'école et des halles de gymnastique.

L'étude du surmenage donnera occasion de comparer entre eux les programmes des divers gymnases. Et comme les conditions d'organisation et les programmes de ces écoles sont différents dans la Suisse allemande et dans la Suisse française, la question sera limitée à la Suisse romande et les rapporteurs seront exclusivement de langue française.

Le Comité a annoncé que deux commissions sont en activité pour s'occuper l'une des bancs d'école, l'autre de l'hygiène dentaire dans les écoles.

Ce compte rendu des séances de Lucerne montre qu'on travaille sérieusement à la Société d'hygiène scolaire. Mais on trouve encore du temps pour les récréations. Nous en avons eu de variées : un concert d'orgues, donné à notre intention ; les orgues de Lucerne méritent leur célébrité, le talent de M. Breitenbach l'organiste, est de premier ordre, aussi l'impression produite a-t-elle été profonde ; — une réunion familiale malheureusement un peu contrariée par la fraîcheur de la température, et au cours de laquelle nous avons applaudi d'excellents discours et les productions artistiques de l'orchestre de la Société Commerciale et d'un chœur des membres du corps enseignant ; — un pèlerinage au Grütli par bateau spécial, avec une très belle allocution de M. le recteur Egli entre deux chœurs patriotiques ; — enfin, avant la course au Grütli, un banquet pendant lequel M. le Dr L. Guillaume, le père de l'hygiène scolaire dans la Suisse romande, fut acclamé comme président d'honneur de la réunion de Neuchâtel.

On voit que le comité d'organisation s'est acquitté consciencieusement de sa tâche. Le temps a été si bien pris qu'il ne nous en est plus resté pour visiter au moins une école de la charmante ville. Nous le regrettons, car nous savons que nous y aurions trouvé bien des choses à prendre comme modèles. M. le conseiller d'Etat Düring, dans son excellent discours de bienvenue, nous avait rapidement exposé les progrès réalisés ces dernières années dans les écoles. Ils sont assez nombreux pour nous autoriser à dire que Lucerne, en ce qui concerne l'instruction publique, occupe une place honorable parmi les villes suisses.

ED. CLERC.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — **Les conférences pédagogiques de districts**, ont eu lieu du 5 au 7 juin courant, avec l'ordre du jour suivant :

1. Adoption définitive des rapports sur les questions qui seront présentées aux conférences générales ;
2. Fonds scolaire de prévoyance.

Résumons brièvement les décisions prises par le corps enseignant du Val de Travers réuni à Couvet le 7 courant.

ADOPTION DÉFINITIVE DES RAPPORTS, ETC.

a) 1^{re} question : *L'Ecole et les travaux domestiques*. — M. Guye, instituteur aux Bayards, rapporteur. Conclusions votées :

I. Les travaux domestiques sont nécessaires, ne le fussent-ils pas, ils seraient désirables au point de vue de l'éducation générale.

II. Les travaux domestiques, soigneusement préparés doivent être des applications des leçons de la journée.

III. Peu mais bien, telle doit être notre mesure de conduite. N'accablons pas nos élèves de travaux trop laborieux, exigeons par contre, un travail soigneusement préparé.

IV. Dans nos appréciations, tenons judicieusement compte des différences d'aptitudes, du milieu dans lequel vivent nos élèves etc.

b) 2^{me} question : *Quelle serait la meilleure organisation de la solidarité dans le canton de Neuchâtel ?* — Rapporteur : M. Darbic, instituteur à Môtiers. Conclusions adoptées :

a) Le corps enseignant unanime reconnaît qu'une modification, doit être apportée sans retard à la loi sur l'enseignement primaire du 27 avril 1889 en ce qui concerne la fréquentation des écoles.

b) Il demande en particulier la modification des articles 23, 25, 26, 27, 31, 34, 36 et 42 de la dite loi, cela, dans le sens suivant :

1^o Entrée moins hâtive dans les écoles publiques ; 7 ans au lieu de 6 ans. Sortie après 8 années de scolarité.

2^o Suppression complète du certificat d'études comme permis de la libération anticipée définitive.

3^o Institution de l'examen final fait par une commission spéciale ainsi que le prévoit l'article 46 de l'avant-projet de loi primaire. Eventuellement récompense aux bons résultats d'examen (certificat).

4^o Vacances d'été portées de 8 à 10 semaines.

5^o Encouragement donné à la fréquentation régulière en la forme prévue par l'article 47 de l'avant-projet de loi primaire. « Les élèves qui ont obtenu plus de deux cents demi-journées de congé, sauf les cas de maladie [art. 54, lettres b et c] pendant leurs trois dernières années de scolarité ne sont libérés de l'école que s'ils obtiennent le certificat d'études, sinon ils sont tenus de fréquenter l'école pendant une année encore ».

VAUD. Ecoles normales. L'Ecole normale inaugure cette année un nouveau système de course : la course militaire. Au lieu de loger dans les hôtels et d'y prendre les repas, les excursionnistes seront eux-mêmes leurs propres hôteliers et cuisiniers. Les cantonnements seront pris dans les granges et les chalets. Une cuisine roulante assurera l'alimentation de la troupe. Supprimant tous les intermédiaires, la caravane voyagera à meilleur compte que par le passé et les futurs instituteurs prendront là une bonne leçon, qui rentre en quelque sorte dans l'instruction militaire préparatoire.

L'itinéraire à parcourir en 1905 est le suivant : Aigle-Leysin-Sépey-Cabane des Diablerets-Oldenhorn-Le Châtelet-Lauenen-Zweisimmen-Boltigen-Kaisereck-Bellegarde-Charney-La Valsainte-Gruyère-Semsaes(verrerie)-Palézieux-Lausanne.

Les trois classes de l'Ecole normale des jeunes filles, ainsi que les élèves des cours spéciaux, ont fait leur course annuelle au lac St-Point et à Malbuisson, dans le Jura français.

FRANCE. — Décidément la France se met de plus en plus à voyager. Une société de tourisme appelée *La Nomade*, dont le siège social est à Réthel (Ardenes), se propose : 1^o d'organiser des voyages et des séjours de vacances, tant en France qu'à l'étranger, 2^o de faciliter la venue en France de touristes étrangers. Cotisation annuelle 2 fr. S'adresser à M. Meunier, directeur de l'Ecole primaire supérieure à Réthel.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Degré intermédiaire et supérieur.

Le grillon.

Il est très facile, pour l'étude du grillon, de mettre l'élève en présence de cet insecte. On peut non seulement montrer ce dernier dans une collection quelconque, mais l'élever dans une boîte vitrée, en le nourrissant de viande crue ou cuite et de feuilles de salade. Le maître le fera ainsi observer directement aux élèves, et l'étudiera soigneusement pour son propre compte, ce qui est indispensable.

Caractères extérieurs. — Le « grillon des champs » (lat. *gryllo campestris*) est un insecte affectionnant les prairies verdoyantes, où il se creuse un trou « caché dans l'herbe fleurie ». Sa longueur est de dix-huit à vingt millimètres en moyenne. La femelle est plus petite de taille que le mâle.

Le « grillon des champs » est d'un noir luisant, qui empêche de l'apercevoir à l'entrée de son gîte. Ses yeux, jaunes, ses cuisses postérieures rougeâtres, ses élytres gris-brun, sillonnées de nervures noires et jaunâtres, sont les seules parties brillantes. Le grillon — on le voit très bien dans la fable de Florian — est loin de posséder les vives couleurs du papillon ou du carabe doré. Sa teinte générale est un gris-noir peu voyant, qui le protège des oiseaux insectivores. Il s'harmonise très bien sur le fond noir de la terre des prairies, et, par ce fait, passe presque inaperçu pour qui ne le cherche pas.

Ce qui frappe, à la vue d'un grillon, c'est sa tête, grosse et globuleuse, trop grosse en proportion du reste du corps. Cette tête possède de fortes mandibules dentées, au moyen desquelles le grillon happe l'insecte ou la viande que vous lui donnez. Ses pièces buccales, faites pour mâcher, sont en outre munies de palpes noires très mobiles. A la tête sont encore attachées deux antennes longues et flexibles, organes tactiles sans cesse en mouvement et qui avertissent l'insecte, autant que ses yeux, des obstacles à franchir, des dangers à éviter. Les antennes de la femelle sont plus courtes que celles du mâle. De gros yeux jaunes saillants, à facettes et très développés, complètent cette tête bizarre.

Le *thorax* du grillon, peu proportionné à la tête, est divisé en trois parties : le prothorax, le mésothorax portant les élytres, et le métathorax auquel sont attachées les ailes membraneuses de l'insecte.

Ses *élytres*, le grillon peut les arranger très curieusement, afin de produire le cri-cri qui lui est familier. Le mâle fait entendre des sons stridents par le frottement de ses deux élytres, qui, du reste, présentent la même structure. On a constaté que le cri-cri était produit par le frottement des dents d'une nervure de la face inférieure contre une nervure lisse et saillante de la face supérieure. L'appareil musical du grillon est un chef-d'œuvre de finesse, une petite merveille parmi les merveilles de la création. L'insecte dédaigné est un violoniste incomparable, qui, avec son archet minuscule, peut produire des sons très forts, des trémolos passionnés ou des chants étouffés, en sourdine, pianissimo.

Chacune des trois parties du thorax possède une paire de *pattes* noires, au moyen desquelles l'animal creuse son trou. Ses pattes postérieures, longues, aux cuisses rouges, au *trochanter* garni d'épines, sont ramassées comme chez les cri-

quets, et lui servent à sauter. Elles lui sont très utiles aussi dans sa jeunesse, lors de la construction d'un terrier. Elles font office de râteau, et c'est grâce à elles que l'insecte peut se débarrasser des matériaux qui l'encombrent.

Il resterait à parler d'une troisième partie du corps, de l'abdomen. Ce dernier est segmenté et se termine par deux appendices en forme de stylets. La femelle du grillon possède en outre, comme la sauterelle, un *oviscapte* noir, pointu, qu'elle enfonce dans la terre pour pondre ses œufs.

Mœurs et habitudes. — Florian nous a représenté le grillon comme un paria, isolé, morne et qui se plaint amèrement de sa solitude. Tel n'est pas son vrai caractère. Casanier, il l'est ; mais à la manière du bourgeois satisfait. Solitaire, il l'est également ; mais il se complait en sa solitude. Tout respire en lui une bonhomie, une innocence, une naïveté telles qu'il faut être peu observateur pour en faire un grognon, un bourru.

Le grillon vit seul, dans un trou de deux décimètres de long environ, qu'il creuse dans la terre. Au temps des amours seulement, le mâle quitte son manoir et souvent n'y revient pas.

En juin, la femelle pond environ six cents œufs, quelle arrange par couches dans la terre. Quelque temps après, les grillons, tout blancs et fluets, éclosent. Au bout de vingt-quatre heures déjà, ils sont complètement noirs et se disposent à creuser un terrier. Pour cela, le mineur gratte de ses pattes antérieures ; au moyen de ses mandibules, il enlève les petits cailloux, débarrasse le tout avec les pattes postérieures et travaille ainsi jusqu'à ce qu'il ait disparu sous la terre. Désormais, l'insecte se repose ; son abri est suffisant ; il l'agrandira quand il lui semblera bon.

La nourriture du grillon est très variée. Il mange indifféremment des insectes et des végétaux. Dans une boîte vitrée, on le nourrit de salade et de viande crue ou cuite.

Il faudrait protéger ces chanteurs souterrains, dont le cri-cri égaie nos prairies, le soir, quand les oiseaux ne font plus entendre leurs mélodies variées, et les aimer comme les Orientaux et les Grecs autrefois, qui en élevaient dans de petites cages de treillis.

Famille. — Le grillon est un insecte de l'ordre des Orthoptères, comprenant lui-même trois familles : 1^o celle des criquets ; 2^o celle des sauterelles, et enfin 3^o celle des grillons ou gryllidés. Ces insectes appartiennent tous à la tribu des sauteurs.

Variétés. — Le « *gryllo campestris* », que nous venons d'étudier plus spécialement, n'est pas l'unique représentant de cette famille des gryllidés.

On trouve encore chez nous :

1^o Le *grillon des bois*, plus petit, qui vit dans les feuilles mortes et ne se creuse pas de terrier. Il sautille constamment.

2^o Le *grillon domestique*, très connu, est l'ami des fours de boulangers. Il se dissimule dans les trous et les fentes, où il pullule parfois. Il est plus gris que le grillon des champs et n'a pas les cuisses des pattes postérieures rougeâtres.

Il existe encore bien d'autres espèces de grillons dans les pays chauds. Cela a peu d'importance pour nous, car ces espèces sont beaucoup moins communes que les trois citées plus haut, et ne sont étudiées que par des entomologistes.

Livres consultés. — Fabre, « Souvenirs entomologiques », 6^{me} tome ; Blanc Zoologie, page 94.

H. PIDOUX.

Dissémination naturelle des végétaux.

MOYENS, FORMES ET BIZARRERIES AIDANT A LA DISSÉMINATION.

Destinés à perpétuer les espèces végétales, les fruits et les graines ont été l'objet de toute la sollicitude de notre bonne mère nature. Que de précautions elle a prises pour assurer la dissémination, donc la conservation des plantes ! Enveloppes, gousses, téguments durs ou épineux, coques ligneuses, écailles, aiguillons, ailes, aigrettes, formes bizarres, longévité remarquable ont été prodigués aux graines pour qu'elles puissent mûrir, se disséminer, résister aux intempéries et à la voracité des animaux, pour qu'elles puissent germer et couvrir la terre de verdure et de fleurs.

Dissémination naturelle. — La forme même des graines aide à leur dissémination : les *glands*, *marrons*, *châtaignes*, grâce à leur forme arrondie, peuvent, si l'arbre qui les porte est planté sur une pente, rouler au loin et propager. Les *euphorbes*, le *ricin*, les *balsamines* ont des fruits d'une élasticité remarquable, projetant à une grande distance leurs semences. Beaucoup de graines sont transportées d'une région à l'autre par les fleuves, les cours d'eaux naturels ou artificiels, les rigoles d'irrigation, les inondations périodiques ou non, les débordements accidentels, la débâcle des grands cours d'eau de la zone polaire ; telle la *linaire des Alpes* que le Rhin a amenée jusqu'à Strasbourg et le Rhône jusqu'à Lyon. Les courants océaniques transportent aussi les graines d'un endroit à l'autre : ainsi on a trouvé sur les côtes d'Irlande, d'Ecosse et de Norvège, des graines de *mimosa*, des *gousses de casse*, des *noix d'acajou* et même des *cocos* ayant pour la plupart conservé leurs facultés germinatives.

Les animaux supérieurs sont aussi d'importants agents de dissémination : ils transportent dans leur estomac des graines qui peuvent y séjourner longtemps sans perdre de leur vitalité et qui, déposées sur le sol avec les résidus de la digestion, après avoir reçu une sorte de pralinage naturel, se trouvent dans les meilleures conditions pour germer et se développer : ainsi, aux Antilles, ce sont les bœufs qui propagent les *goyaviers*. Les oiseaux tant sédentaires que migrateurs, disséminent quantité de végétaux. En Angleterre, par exemple, on laisse séjourner les dindons nourris des baies de l'aubépine dans les endroits que l'on veut garnir de haies de cette plante. Le *gui* est propagé par les grives et les merles, tandis que les corbeaux et les geais sèment les *noisettes*, les *glands*, les *graines des pins* et des *sapins*. Aux oiseaux, on doit encore la dissémination de la *morelle cerisette*, des *genévriers*, de l'*asperge*, du *troëne*, du *framboisier*, etc., et des semences de *plantes aquatiques*.

Beaucoup de graines sont munies de piquets ou de crochets qui leur permettent de s'attacher à la toison, à la dépouille des animaux ; ces dépouilles, transportées par le commerce dans d'autres pays, apportent avec elles les germes de nouvelles plantes ; telles sont l'*aigremoine*, la *bardane*, le *cynoglosse*, le *gratteron*, etc. D'autres graines sont surmontées d'aigrettes : *pissenlit*, *chardon*, toutes les composées ; d'autres sont entourées d'ailes nombreuses : *orme*, *frêne*, *sapin*, ou d'une bourre soyeuse : *cotonnier* permettant au vent de les soulever et de les emporter au loin.

Le lest des navires, souvent déposé dans le voisinage des ports de mer, renferme maintes espèces de graines, qui s'introduisent dans les environs des centres maritimes d'où la navigation fluviale les propage ensuite le long des cours

d'eau ; c'est ainsi que s'est implanté en Europe l'*erigeron canadensis*, une mauvaise herbe, qui s'est extraordinairement développée dans nos contrées. Les semences industrielles, les céréales que l'on fait venir de l'étranger sont toujours mélangées de graines de plantes adventives et parasites trouvant chez nous, le plus souvent, un sol et un climat favorables à leur développement. Des champs cultivés, des jardins, des jardins botaniques surtout, s'échappent quantité de graines qui se multiplient et se maintiennent en dehors de toute culture. Certaines semences, extrêmement ténues, s'attachent aux vêtements et aux objets dont l'homme se sert, le suivant partout, se propageant à l'infini : telles sont les plantes *rudérales*, c'est-à-dire croissant sur les murailles, puis les *orties*, le *marrube blanc*, le *plantain*, le *séneçon*, les *mauves*, la *renouée aviculaire*, le *mouren des oiseaux*, la *grande ciguë*, etc., etc. Enfin, beaucoup de végétaux ont été naturalisés à de grandes distances par les migrations, les invasions, les colonies et les guerres de divers peuples.

Graines et fruits bizarres. — L'*alkékenge*, *physalis alkékenge*, — appelée aussi *coqueret*, *cerises en chemise*, *amour en cage* — a un calice qui se développe extraordinairement pour entourer une baie, grosse comme une cerise, d'une sorte de ballon protecteur, de cage arrondie, d'abord verte, devenant en automne ainsi que le fruit qu'elle enferme, d'un rouge écarlate qui éclate sur les tons de rouille et d'ocre de nos haies à l'arrière-saison.

Au sud de l'Afrique croît une plante curieuse : l'*harpagophyton procumbens* dont les fruits munis de crochets puissants roulent sur les pentes sablonneuses, s'accrochant à tout ce qui se présente, parfois même aux poils des animaux qui ont beaucoup de peine à s'en débarrasser ; on dit même que des lions, en cherchant à arracher ces fruits agrippés à leur pelage, se les sont implantés si cruellement dans la gueule que la mort s'en est suivie.

M. MÉTRAL.

DICTÉE

Degré supérieur.

L'odeur des foins.

I. Le foin nouvellement coupé dégage un parfum très agréable qui lui est communiqué par un certain nombre de plantes appartenant à la famille des « labiées » et aussi par la « pimprenelle », « l'aspérule », le « mélilot », la « carotte sauvage » et surtout la « flouve odorante ». — La flouve est une graminée vivace et précoce qui croît en touffes basses et serrées, hautes de vingt à trente centimètres et qui fleurit dès la fin d'avril ou le commencement de mai. Ses tiges de même que ses feuilles radicales sont légèrement velues et ses fleurs sont réunies en panicules lâches. La flouve, une de nos meilleures plantes fourragères, résiste aux grands froids comme aux sécheresses prolongées et à l'humidité ; elle croît dans tous les terrains, mais prospère surtout dans les sols frais et ombrageux et dans les pâturages elle repousse rapidement sous la dent des bestiaux. Quoique peu productive, elle ne devrait manquer dans aucune prairie, parce que l'odeur agréable et aromatique qu'elle communique, en séchant, aux autres plantes, rend le foin plus appétissant, donc lui donne plus de valeur. Ainsi, lorsqu'on crée une prairie artificielle, il est bon de l'associer aux autres plantes puisqu'elle plaît aux animaux qui la mangent avec avidité.

II. L'odeur suave que dégage la flouve est due à la « coumarine », principe odorant qui donne à « l'aspérule » et au « mélilot » leur parfum et que l'on trouve surtout dans la « fève-touka », graine du « coumarou », légumineuse de la Guyane. La coumarine peut s'extraire des plantes qui la contiennent ; elle entre dans la composition de divers parfums et s'emploie en médecine, sous forme de pâtes et de sirops pour combattre les bronchites, les maux de gorge, les irritations de poitrine. A dose un peu élevée, c'est un poison mortel : trois ou quatre grammes suffisent pour tuer un homme et soixante-dix grammes pour tuer un chien.

EXERCICES : 1^o Dérivés : substantifs, qualificatifs, verbe. Ex. : parfum, parfumé, parfumer ; feuille, feuillée (feuillu), effeuiller ; sécheresse, sec, sécher, etc.

2^o Familles de mots.

3^o Mots contraires. — Expressions équivalentes.

4^o Ponctuation, etc.

M. MÉTRAL.

La probité de l'enfant.

Une vieille tante qui demeure avec nous a une manie assez commune chez les personnes de son temps, la manie des provisions. Ma vieille tante possède un tiroir où elle entasse deux ou trois livres de sucre en morceaux, afin d'assurer, d'avance et pour un mois, le service régulier de son café au lait du matin et de son verre d'eau de fleur d'oranger, le soir. L'adresse fureteuse de mon garçon de huit ans a bien vite dépisté ce trésor, et dès que ma vieille tante n'est plus chez elle, voilà mon maraudeur qui entre à pas de loup dans la chambre, décroche la clef du tiroir dont il a découvert la cachette, et pille le magasin, avec la discrétion de quelqu'un qui compte bien y revenir. Jusqu'ici, sans doute, rien de bien grave : ce qui se mange ne compte pas ; voler des friandises ce n'est que chiper, et ce qu'il y a de niche dans ce larcin arrive encore comme circonstance atténuante. Pourtant un détail me frappe et m'attriste : c'est la clef décrochée. Si le tiroir avait été ouvert, si la tentation s'était offerte à lui inopinément, s'il n'y avait succombé qu'une fois, je l'excuserais, mais la préméditation, la combinaison, la récidive, constituent un véritable larcin.

E. LEGOUVÉ.

EXPLICATIONS. — *Niche* : tour malicieux que l'on joue à quelqu'un. — *Circonstances* : littéralement, ce qui se tient autour, ce qui environne (préfixe *circon*, autour de, *circonférence*, *circonlocution*, etc. ; racine *sta*, qui indique l'arrêt, la fixité, l'état d'équilibre : *station*, *stable*, etc.). On appelle *circonstances* tout ce que l'on découvre, pour ainsi dire, *autour* d'un fait, quand on l'examine pour en connaître la cause, la nature, l'objet, etc. Il y a des circonstances de temps, de lieu, de manière, etc. Une formule latine résume les principales : *Quis ? quid ? ubi ? cur ? quomodo ? quando ?* (qui ? quoi ? où ? pourquoi ? comment ? quand ? c'est-à-dire : Quel est l'auteur de l'acte dont on s'occupe ? De quel acte s'agit-il ? Où, pourquoi, comment et quand s'est-il accompli ?) *Circonstance atténuante* : celle qui *atténue* (*atténuer* : rendre *ténu*, amoindrir) la gravité d'une mauvaise action. — « Ce qu'il y a de niche dans ce larcin arrive encore comme circonstance atténuante » : cette phrase est ironique ; elle traduit une opinion commune que Legouvé ne partage pas. Beaucoup de gens prétendent que « chiper », ou, en d'autres termes, dérober une chose de peu de valeur, ce n'est pas réellement voler. La malice, l'espièglerie leur paraissent, d'ailleurs, amoindrir encore une telle faute. Ils ont tort de penser ainsi : chiper, c'est voler. La seule circonstance

atténuante qu'on puisse invoquer en faveur de l'enfant qui a « chipé » quelque chose, c'est que, peut-être, il n'a pas cru commettre un acte très blâmable. — *Préméditation* : préfixe *pré*, avant, et *méditation*. *Méditation* signifie, en ce cas, examen attentif des raisons bonnes ou mauvaises qui peuvent conduire la volonté à une détermination précise (en d'autres cas, la *méditation* n'a pour objet que d'analyser et de coordonner des idées, mais elle exige toujours d'assez longues réflexions). La *préméditation* est donc le travail qui s'opère dans l'esprit quand on imagine, avant d'accomplir un acte, toutes les circonstances qui peuvent l'accompagner quand on cherche le plus sûr moyen de réaliser un projet. — *Combinaison* : littéralement, réunion de deux choses ; par extension, union, fusion de choses semblables ou différentes. Spécialement, association de divers moyens pour assurer la réussite d'une entreprise (le mot *combinaison* est employé en ce sens dans le texte ci-dessus). — *Récidive* : action qui reproduit une certaine faute, un délit, un crime, dont on s'est déjà rendu coupable. — *Larcin* : vol commis sans effraction, sans violence. (Manuel général.)

Quelques pensées sur l'art d'écrire.

Un livre se fait avec des phrases : c'est là peut-être le principe fondamental de l'art d'écrire. Il est d'autant plus important d'y insister que cette vérité est celle dont on s'avise le moins.

La phrase représente, dans la construction de l'édifice littéraire, ce qu'est la pierre taillée à l'avance pour prendre place sur un point déterminé des murs ou des voûtes : ce n'est pas un produit du hasard, c'est un organe intellectuel façonné par l'âme de l'écrivain.

Dans le courant des choses de la vie, le vocabulaire et la syntaxe sont à peu près les mêmes pour tout le monde, mais dans les livres, autant d'auteurs, autant de différences dans la manière de composer des phrases. C'est ainsi que dans leurs tableaux, avec des couleurs pareilles, les peintres ont des manières si diverses de représenter la nature.

Le style est la « manière » de l'écrivain, sa façon à lui d'exprimer l'idée qu'il veut faire passer dans l'esprit du lecteur. On croit généralement qu'un auteur peut à sa volonté choisir son style, soit qu'il l'imite d'autrui, soit qu'il le forme de toutes pièces par une combinaison calculée. Rien n'est moins vrai : le style est la forme visible, on dirait presque palpable de l'âme de l'écrivain ; qu'il se laisse aller ou qu'il affecte, qu'il crée ou qu'il copie, c'est toujours lui qu'on voit.

C'est ce qui explique comment il peut s'écrire vingt phrases différentes sur le même sujet, ce qui n'empêche pas qu'il n'y en ait une meilleure que toutes les autres, et une pire. Ce qui est vrai de la phrase est vrai d'un morceau, vrai d'un livre : le style, c'est l'homme.

(*L'art d'écrire un livre.*)

EUG. MOUTON.

VARIÉTÉ

Les deux vieillards.

Les enfants envolés, il ne restait à la maison que l'aïeul, tout de bon réveillé, qui fumait sa pipe en regardant les trouées du ciel bleu entre les nuages, tandis

que la vieille grand'mère s'enfonçait dans sa lecture. Elle avait épuisé les plaisirs du coterd¹; le livre vivant n'avait plus rien à lui apprendre, et elle cherchait ailleurs de plus graves entretiens. C'était non la dernière, mais la plus douce des jouissances de sa vieillesse, que de se recueillir ainsi; mais elle le pouvait rarement. Elle avait toujours travaillé, toujours agi, et l'idée ne lui fût pas venue qu'on pût vivre sans agir. Aussi, malgré son âge avancé, les devoirs se multipliaient autour d'elle. A mesure qu'elle avait dû renoncer aux rudes labeurs de la campagne, elle s'était chargée de plus de soins domestiques. L'aïeul, avec ses infirmités, donnait beaucoup à faire; elle voulait néanmoins être seule à le servir. A elle aussi la plupart des soins que réclamaient les enfants. Elle vivait pour les autres, ignorant le repos, et ne songeant pas à elle-même aussi longtemps qu'un être quelconque pouvait avoir besoin de son assistance, ne fût-ce que le pot de réséda qui verdoyait à la fenêtre. Si elle avait pensé qu'il manquât d'eau, elle eût interrompu sa lecture pour l'arroser, de la même manière qu'elle l'interrompait pour répondre à la curiosité des enfants, jeunes plantes qui avaient besoin qu'on les arrosât. L'œuvre d'abord, l'assistance du prochain; ensuite les plaisirs, de quelque nature qu'ils soient, même les plaisirs de l'esprit, même les joies solennelles du recueillement religieux.

Elle n'avait jamais entrepris une lecture suivie du gros in-folio. Elle ne pouvait lire que trop rarement. Une lecture suivie d'ailleurs ressemble trop à une étude, et il faut, pour y prendre goût, une certaine force de réflexion qui peut-être lui manquait. Et puis, elle ne faisait point de différence entre un livre et un autre; c'était partout la Bible. L'in-folio s'ouvrait de lui-même, et elle lisait à la page où il s'était ouvert. Il n'est même pas sûr qu'elle commençât toujours au commencement d'un chapitre. Cependant, soit par l'effet du hasard, soit que l'aïeule, sans en avoir conscience, eût quelque peu dirigé le hasard, le volume avait une certaine tendance à s'ouvrir au livre des Psaumes, ou à l'Evangile du péager Mathieu. C'est bien ainsi qu'elle aurait choisi, si elle avait osé. Ce qu'elle goûtait dans les Psaumes, c'était l'accent de la reconnaissance, l'émotion d'une âme pénétrée des bienfaits qu'elle a reçus; dans l'Evangile, c'étaient ces belles paraboles et ces nombreuses histoires de malades guéris, en un mot, cette vie de Jésus dépensée uniquement au service de la famille que Dieu lui avait donnée, les malheureux et les petits. Elle ne s'en lassait pas plus que les enfants de l'histoire de David et de Goliath.

Bonne aïeule, je la vois encore, assise, un petit banc sous les pieds et le gros in-folio ouvert sur les genoux. Il était lourd, mais elle ne semblait pas y prendre garde; et, penchée sur les pages divines, elle s'y absorbait entièrement. Malgré son âge, elle avait encore la vue assez bonne pour lire sans lunettes; mais elle suivait la ligne de son doigt maigre et tremblant, et l'on voyait, à un léger mouvement de ses lèvres, qu'elle prononçait chaque mot.

Il y a bien des manières de lire. Les unes ont existé de tout temps. De tout temps on a lu pour s'instruire, pour se donner occasion de réfléchir, pour tromper l'ennui de la solitude, pour goûter à loisir de belles pensées et des sentiments délicats éloquentement exprimés. Il y a aussi des manières de lire qui sont nouvelles. De nos jours, par exemple, on a appris à lire comme le *Messenger* boiteux a appris à courir. On lit des yeux; le regard embrasse à la fois toute une phrase;

¹ Voir pour ce mot une diétée du précédent numéro, page 383.

en un instant c'en est fait d'une page, et peu s'en faut que les feuillets ne tournent sous les doigts avec la rapidité du pendule qui bat la seconde. Une ou deux heures suffisent pour un volume; en deux ou trois matinées, on achève le plus inachevable des romans; en un an, on épuise un cabinet de lecture. C'est la nouveauté qu'on lit ainsi. Le monde va vite et il faut aller aussi vite que lui. Qu'importe la réflexion ? L'essentiel est de s'associer à ce mouvement, toujours accéléré, qui entraîne les générations et de vivre, à la fois, sur les divers théâtres où s'agitent les hommes. Il n'y a plus de distance pour la matière; la locomotive roule sans cesse, et il faut que l'esprit se déplace avec la même facilité.

La bonne aïeule ne l'entendait point ainsi. Elle avait une manière de lire autrefois fort répandue parmi le peuple des campagnes, mais qui appartenait de plus en plus au passé. Outre la difficulté matérielle, résultant du défaut d'habitude, il lui fallait un certain temps pour que les mots qui passaient sous ses yeux engendrassent une image dans son esprit, et un certain temps encore pour considérer mentalement cette image avant de passer à une autre. Le mouvement, plus ou moins rapide, des lèvres et du doigt indiquait le temps nécessaire à cette double opération. Cependant elle allait toujours. Jamais son doigt ne fit une pause; jamais on ne la vit lever la tête pour suivre une de ces images écloses tour à tour. Elle avait besoin de réflexion pour lire, mais elle ne lisait pas pour réfléchir. Jamais non plus on ne l'entendit faire une remarque élogieuse ou critique; jamais murmure de doute ou d'assentiment ne s'éleva de ses lèvres. Elle lisait avec soumission et ne recherchait pas la nouveauté...

Quelquefois il lui arrivait de pouvoir lire jusqu'à ce que ses yeux fussent las de s'être fixés sur tant de mots; mais il fallait que l'heure ne fût pas trop tardive, que le soleil continuât à dissiper les nuées et que les toits du village eussent fini de s'égoutter. Alors l'aïeul prenait sa crossette¹, et s'en allaient boitant, siéger, à son tour, au coterd. Il y avait son coin marqué, sur le banc et, du plus loin qu'on le voyait venir, on se rangeait pour lui faire place. Il prenait rarement une part active à la conversation; mais il écoutait, il satisfaisait un reste de curiosité mal assouvie, et de temps à autre il intervenait avec l'autorité de l'âge, pour tancer les jeunes gens, toujours prompts à malmener les vieilles coutumes. Si, au contraire, l'heure était avancée, ou que la pluie menaçât de quelque retour, il renonçait aux plaisirs du coterd et ne bougeait de son fauteuil. Mais il avait besoin de mouvement autour de lui; après le départ des enfants, la chambre lui paraissait morose et vide, le silence lui pesait. D'ailleurs, depuis le temps qu'il souffrait, il avait pris l'habitude qu'on s'occupât de lui. Bientôt quelque accident inaccoutumé trahissait son impatience. La pipe ne brûlait pas, la pierre à fusil refusait son service, la crossette tombait bruyamment. Il n'en fallait pas davantage pour que l'aïeule comprit et que le livre fût fermé. Alors elle poussait sa chaise du côté du fauteuil et faisait de son mieux pour distraire le vieillard. Quelquefois aussi, il s'abstenait de tout geste d'impatience et demandait qu'on lui lût un psaume du roi David. L'aïeule obéissait, et lisait d'une voix claire, encore qu'un peu chevrotante; de son côté, il posait sa pipe et écoutait respectueusement, son bonnet entre les deux mains. Mais il était parfois difficile de savoir s'il y trouvait réellement du plaisir, ou bien si ce n'était pas un stratagème pour faire cesser plus tôt la lecture solitaire de l'aïeule.

(Une bibliothèque à la montagne.)

EUG. RAMBERT.

¹ Vieux bâton de cormier dont il s'aidait pour marcher.

A nos abonnés

Afin d'assurer la meilleure expédition possible pendant les vacances, nous prions nos abonnés qui ne quittent que temporairement leur domicile de faire suivre leur Journal par leur Bureau de Poste, en utilisant le formulaire spécial destiné à cet usage et de ne transmettre à la Gérance que les changements d'adresse définitifs.

Gérance de l'Educateur.
CH. PERRET, Le Myosotis.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS : Orges, 1600 fr. et autres avantages légaux; 4 juillet.

RÉGENTES : Belmont s. Lausanne, 1000 fr., plus logement, indemnité de 20 fr. pour plantage et 4 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école; 30 juin.

II^{me} SERVICE

L'Abbaye. — Le poste de pasteur de la paroisse de L'Abbaye est au concours.

Le titulaire pourra être tenu de donner les catéchismes au Pont et aux Bioux.

Adresser les demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique et des Cultes, Service des cultes, jusqu'au 27 juin prochain, à 6 heures du soir.

Un congé est accordé le 24 juin aux maîtres et professeurs de sciences naturelles, membres de la Société vaudoise, qui désireraient prendre part à l'assemblée annuelle.

Ecole cantonale de commerce, à Lausanne.

Cours de vacances pour jeunes gens des deux sexes désirant se perfectionner dans la connaissance de la langue française.

1^{re} série, 17 juillet-12 août; **2^e série**, 14 août-1^{er} septembre.

Pour renseignements s'adresser à la direction.

BRASSERIE MAULBEERBAUM

BERNE

Je recommande au mieux aux sociétés et écoles visitant la ville de Berne, le grand jardin ombragé, situé à proximité de la gare.

Prix modérés. — Boissons réelles.

(H3971Y)

Fr. Hofmann, aubergiste.

PUPITRES HYGIENIQUES

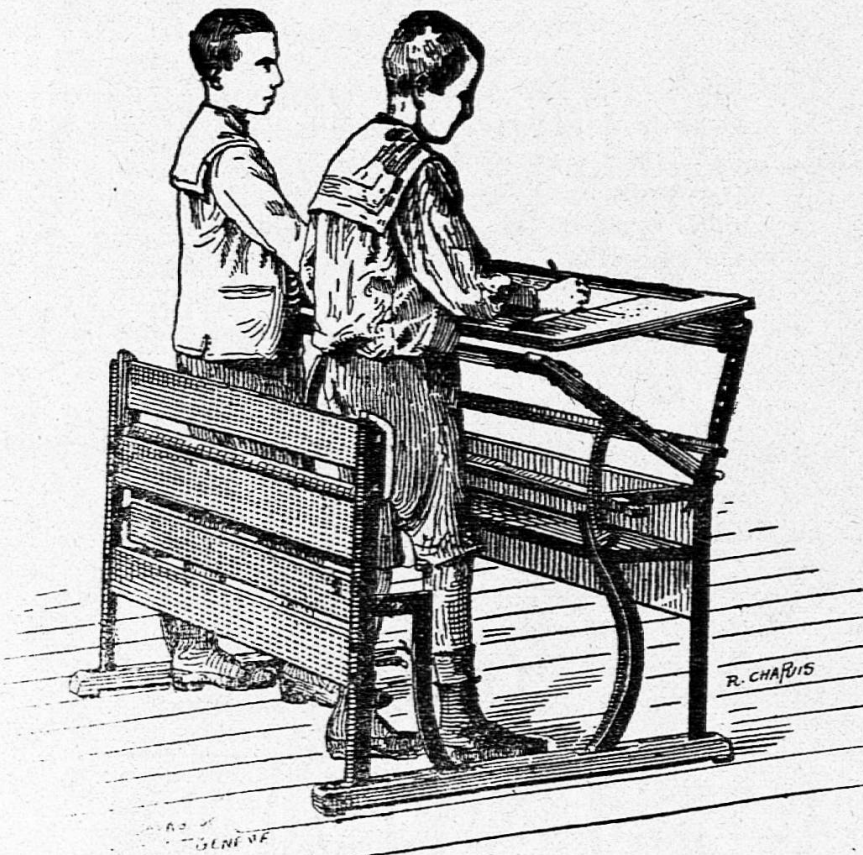
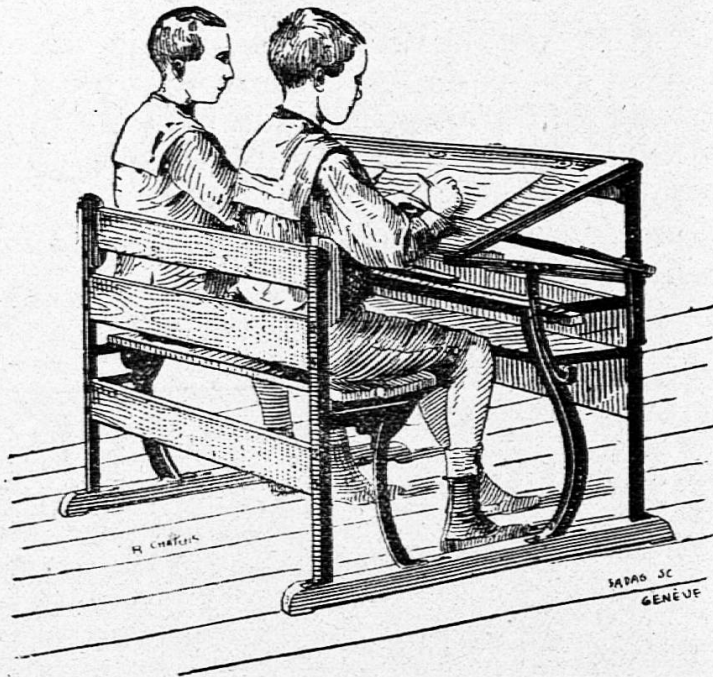
A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole, 2.

Grand Quai, 32.

Brevet + 31179 — Modèles déposés



Grandeur de la tablette: 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants:

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc ou chaise 47 fr. 50

Modèle 15 A simplifié, à 42 fr 50

Attestations et prospectus à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

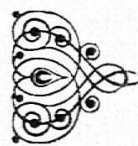
La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire



Les
MACHINES A COUDRE



SINGER



qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR

Le plus grand **progrès** réalisé ;

Les **perfectionnements** les plus récents ;

Marche la plus douce ;

Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;

Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier**, etc.

Ce succès immense et sans précédent

prouve sans contestation possible la supériorité des machines à coudre

SINGER

Paielements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

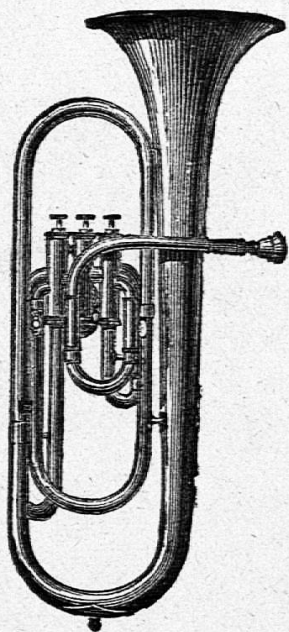
Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



Ne manquez pas
d'essayer les instruments

DE LA

MANUFACTURE GÉNÉRALE
d'INSTRUMENTS de MUSIQUE

Faetisch Frères

A LAUSANNE

Succursales à Vevey et à Paris

Maison de confiance, fondée en 1804

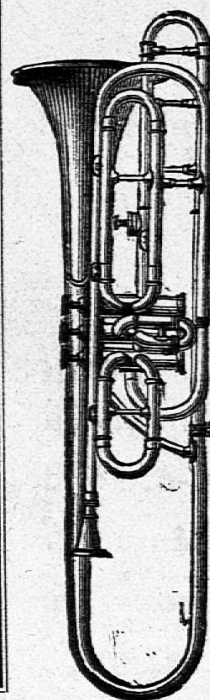
NOS INSTRUMENTS, A VENT ET A CORDES

Pianos et Harmoniums

Sont reconnus les meilleurs

Vous en serez persuadés en faisant
un essai. D'autres fabriques vendent
des instruments à des prix plus élevés
mais ils ne sont pas d'une qualité
meilleure malgré cette élévation de
prix. Catalogue gratis.

CORDES, 1^{er} choix pour tous les instruments



DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLI^{me} ANNÉE — N° 26.



LAUSANNE — 1^{er} juillet 1905

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : F. Meyer, St-Prex (intérim).

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baafard , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges
Rosier , William, prof.,	Petit-Lancy.	Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Gros-gurin , L., prof.,	Genève.		
Pesson , Ch., inst.,	Céligny.		
Jura Bernois.		Vaud.	
MM. Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	MM. Meyer , F., inst.,	St-Prex.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Rochat , P., prof.,	Yverdon.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Cloux , J., inst.,	Lausanne
Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Baudat , J., inst.,	Corcelles s/Concise
Wœckli , Th., inst.,	Nenveville.	Dérlaz , J., inst.,	Baulmes.
Sautebin , instituteur,	Saïcourt.	Magnin , J., inst.,	Lausanne.
Cerf , Alph., maître sec.,	Saignelégier.	Magnenat , J., inst.,	Oron.
		Guidoux , E., inst.,	Pailly.
		Guignard , H., inst.,	Veytaux.
		Faillietaz , C., inst.,	Arzier.
		Briod , E., inst.,	Lausanne.
		Visinand , E., inst.,	La Rippe.
		Martin , H., inst.,	Chailly s/Lausanne
Neuchâtel		Tessin.	
MM. Rosset , Fritz, inst.,	Bevaix.	M. Nizzola , prof.,	Lugano.
Latour , L., inspect.,	Corcelles.		
Hoffmann , F., inst.,	Neuchâtel.		
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.		
Rusillon , L., inst.,	Couvet.		
Barbier , C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds.		

Suisse allemande.

M. **Fritschl**, Fr., Neumünster-Zürich

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. Dr Vincent , Conseiller d'Etat, président honoraire,	Genève.	MM. Charvoz , A., inst., secrétaire,	Chêne-Bougeries.
Rosier , W., prof., président,	Petit-Lancy.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Lagotata , F., rég. second., vice-président.	La Plaine, Genève.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

FRUTIGEN

Berner-Oberland
Bahnhof-Hotel
und Restaurant.

Schulen, Vereinen u. Gesellschaften bestens empfohlen.

Geräumige Lokalitäten. Grosse Glasveranda, Eigene Wagen. Billige Arrangements.
Besitzer : **Fr. Hodler-Hegger.**

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÄFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

VIENT DE PARAÎTRE

Le Tunnel du Simplon, par J.-EL. DAVID. In-8° de 132 pages et 54 gravures. 2 fr. —

La Réforme de l'enseignement musical à l'école, par JACQUES-DALCROZE. In-16 de 68 pages. — fr. 50

Comptabilité agricole de la petite et moyenne culture, par le Dr ERNEST LAUR, Directeur du « Secrétariat suisse des paysans ». Trad. de l'allemand sur la 2^{me} édition, entièrement revue et corrigée par HENRY NATER. Cart. 2 fr. —

Aline. Histoire, par C.-F. RAMUZ. 3 fr. 50

RAPPEL

Histoire illustrée de la Suisse, par W. ROSIER, professeur. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève et contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 cartes en couleur. Cart. 3 fr.



Ecole cantonale de commerce, à Lausanne.

Cours de vacances pour jeunes gens des deux sexes désirant se perfectionner dans la connaissance de la langue française.

1^{re} série, 17 juillet-12 août ; **2^e série**, 14 août-1^{er} septembre.

Pour renseignements s'adresser à la direction.

Instituteur allemand cherche pension en famille française pendant les vacances. Echangerait des leçons allemandes contre françaises. — Ecrire à la Gérance de l'*Educateur*, Le Myosotis, **Lausanne**.

Cours d'écriture ronde et gothique avec direction, par F. Bollinger. Edition française, prix 1 fr. Aux écoles, grand rabais. **S'adresser à Bollinger-Frey, Bâle.**

Fabrication de Cahiers d'école

EN BONNES QUALITÉS

Maison de gros pour fournitures scolaires

Prix courant à disposition ☼ Prix très avantageux

Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires

Se recommandent

LES FILS de J. KUPFERSCHMID, Bienne

Maison fondée en 1884

PU PITRES HYGIENIQUES

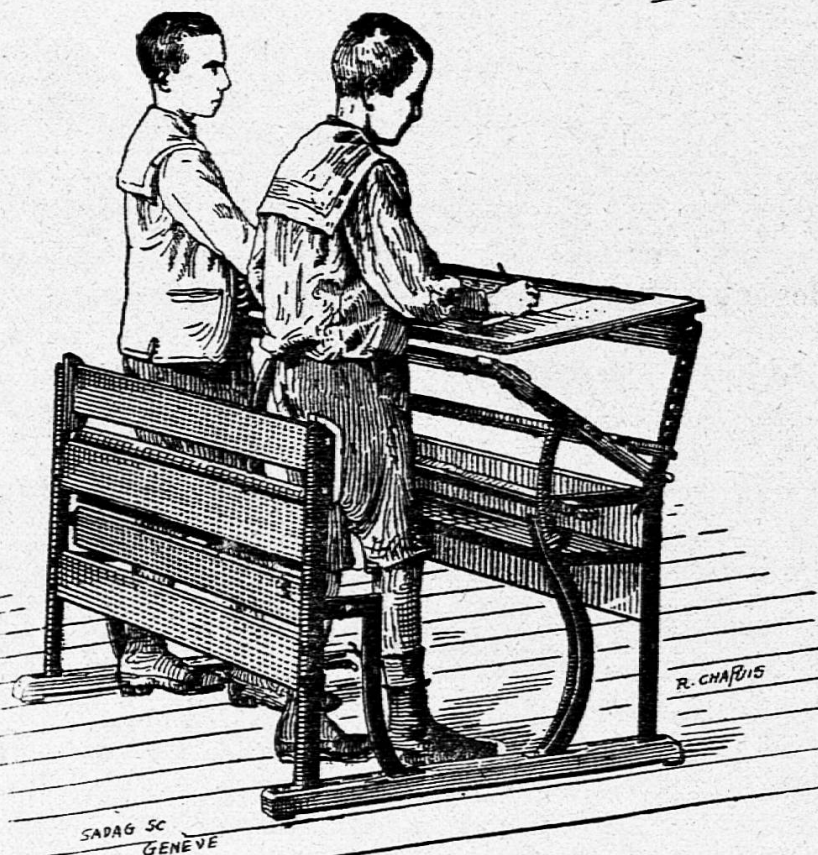
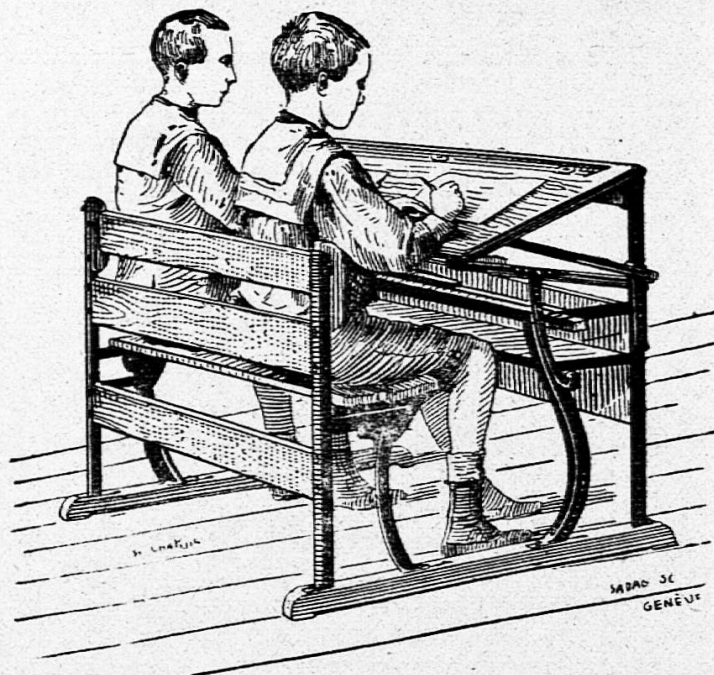
A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole, 2.

Grand-Quai, 32.

Brevet + 31179 — Modèles déposés



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc ou chaise 47 fr. 50

Modèle 15 A simplifié, à 42 fr 50

Attestations et prospectus à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.

